obligé de mettre le livre de texte de côté; mais, au contraire, il reconnaîtra qu'il lui est nécessaire.

M. F. X. Valade approuve beaucoup l'enseignement oral, mais il craint que ce soit un obstacle au développement de la mémoire, faculté si importante, qui ne peut être bien développée qu'au moyen du livre de texte.

M. F. X, P. Demers dit, qu'avant de se prononcer sur un sujet si important, et qui produirait un changement radical, il serait très à propos de jeter un coup d'œil rétrospectif sur ce qui se fait ailleurs. Depuis un assez grand nombre d'années, l'enseignement oral exclusif a préoccupé les plus grands pédagogues du jour, tant de l'Europe que des Etats-Unis.

S'appuyant sur ce mot de Montaigne: "Faites que vos élèves aient la tête bien faite et non bien pleine," tous nos éducateurs modernes, à l'instar des Pestallozzi, des Fræbel, des Locke, des Condillac, etc., ont essayé de faire comprendre avant de faire apprendre; et afin d'arriver à ce résultat si désirable, tous les moyens imaginables ont été employés, et nul n'a donné de résultats aussi satisfaisants que l'enseignement oral. C'est, du reste, ce qu'a dû constater M. Buisson, délégué du gouvernement français à l'exposition de Vienne en 1873, quand il dit dans son rapport: "Que les pays les plus avancés en matière scolaire sont ceux qui comptent le plus sur l'enseignement oral." Et il ajoute, en parlant de la France: "Ouvrons le programme des études de la ville de Paris, et laissons parler M. Gréard, directeur de l'instruction publique du département de la Seine :—" Ménager les préceptes, multiplier les exemples et les exercices; ne jamais oublier que le meilleur livre pour l'enfant, c'est la parole du maître ; n'user de sa mémoire, si souple, si sûre, que comme point d'appui, etc."

Après de semblables témoignages, il passe

prend une très large part du temps de l'instituteur, et produit les plus heureux résultats. Il se demande ensuite, si ce système, bien que nouveau dans ce pays, ne devrait pas être inauguré? Il cite les écoles de la ville de Montréal où l'on enseigne oralement plusieurs matières avec de grands succès.

S'appuyant sur son expérience, il est forcé d'avouer que dans l'école où il est employé, une même matière enseignée au moyen du livre de texte dans une classe et oralement, dans une autre composée d'élèves moins âgés, l'enseignement oral a donné de bien meilleurs résultats. Il se prononce donc fortement pour l'enseignement oral absolu, parce que ce mode est le plus avantageux pour les élèves, et que c'est le seul qui puisse faire de l'homme chargé d'instruire les enfants, non pas un simple répétiteur, mais un véritable institu-

M. W. H. Tétrault, corrobore ce qu'a dit M. Demers, et il croit qu'il y a un grand avantage à ne pas se servir de livre de texte. Car, ajoute-t-il avec beaucoup de raison, "si l'on peut enseigner une foule de choses aux petits enfants oralement, comme mon expérience me l'a prouvé depuis longtemps, à plus forte raison peut-on enseigner n'importe quelle matière à des enfants plus âgés et dont l'intelligence est plus développée.

Il est tout à fait d'opinion que l'enseignement oral est le plus profitable aux élèves, et le seul qui permette à l'instituteur de se servir d'un langage à la portée de l'intelligence des élèves qu'il a sous sa charge.

M. Dalaire croit qu'on ne doit pas retrancher le livre de texte pour l'enseignement d'aucune matière, excepté l'arithmétique où le livre de texte est plus nuisible qu'utile.

M. L. A. Brunet veut l'enseignement au moyen du livre de texte avec explications, afin d'habituer l'élève a résumer ses leçons, et l'empêcher d'apprendre machinalement.

M. le Président résume les débats, et croit aux Etats-Unis où encore l'enseignement oral exprimer l'opinion de la majorité de l'assem-